

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2019.

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE COUILLY-PONT-AUX-DAMES

Par arrêté préfectoral n 2020/DDT/SADR/017 du 10 novembre 2020 est prescrite à la Mairie de Couilly-Pont-aux-Dames, une enquête publique unique : - préalable à la création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur le territoire de la commune de Couilly-Pont-aux-Dames.

Cette enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs, du samedi 28 novembre 2020 au mardi 29 décembre 2020 inclus à la Mairie de Couilly-Pont-aux-Dames.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie, 46 Rue Eugène Léger, 77860 Couilly-Pont-aux-Dames, où toutes observations par courrier, destinées au commissaire enquêteur pourront être adressées.

Monsieur Jacky HAZAN est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

Le dossier d'enquête publique comprenant notamment : - un rapport de présentation - un plan de situation - un plan de délimitation des périmètres de la ZAP - la délibération du conseil municipal approuvant le projet - les avis des organismes consultés seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Couilly-Pont-aux-Dames pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 11h30.

Les observations, propositions et contre-propositions éventuelles du public pourront être, avant la fin de l'enquête : - consignées sur le registre d'enquête publique unique prévu à cet effet ; - adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ; - adressées par courrier dématérialisé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquete.zap@couillypontauxdames.fr

Monsieur Jacky HAZAN, commissaire enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates et heures indiquées ci-dessous : - le samedi 28 novembre 2020 de 9h00 à 11h30 ; - le mardi 8 décembre 2020 de 9h00 à 11h30 ; - le mercredi 16 décembre 2020 de 9h00 à 11h30 ; - le mardi 29 décembre 2020 de 9h00 à 11h30.

Toutes informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la mairie de Couilly-Pont-aux-Dames, 46 Rue Eugène Léger, 77860 Couilly-Pont-aux-Dames (Tel : 01.60.04.02.24).

Léger, 77860, Couilly-Pont-aux-Dames (Tel : 01.60.04.02.24).

Au terme de l'enquête publique unique, Monsieur le Préfet statuera par un arrêté préfectoral sur la demande de création de la zone agricole protégée.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Couilly-Pont-aux-Dames, à la Préfecture de Seine-et-Marne (Direction Départementale des Territoires - 288, rue G. Clemenceau, Parc d'Activités B.P 596 - 77005 Melun cedex) ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat (https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Constitution de société

Par ASSP en date du 09/11/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

BHH

Siège social : 4 Boulevard de France 77380 COMBS-LA-VILLE Capital : 1000 € Objet social : Activité des sociétés de holding, conseils pour les affaires et conseils en gestion Président : M BENDJEDDA Hacène demeurant 8 rue Georges Bizet 91860 EPINAY-SOUS-SÉNART élu pour une durée de Illimitée ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN.

Divers société

ANACANTE

SARL au capital de 1000 € Siège social : 3 PLACE DES AUBEPINES 77420 CHAMPS-SUR-MARNE RCS MEAUX 829982982 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur, M MAATOUG RADHOUANE demeurant 3 PLACE DES AUBEPINES 77420 CHAMPS-SUR-MARNE pour sa gestion et décharge de son mandat, de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2020. Radiation au RCS de MEAUX.

CADRENZ SARL à associé unique au capital de 3.000 € Siège : 12 RESIDENCE DU DOMAINE DE LA SOURCE 77169 BOISSY LE CHATEL 848368890 RCS de MEAUX Par décision de l'associé unique du 31/10/2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. ANDRE JOEL 12 RESIDENCE DU DOMAINE DE LA SOURCE 77169 BOISSY LE CHATEL, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/10/2020. Radiation au RCS de MEAUX.

SELARL « P. DUFRENOY & ASSOCIES » Immeuble « Hypéron » - Carrefour Jean Monnet BP 90607 - 60206 COMPIEGNE CEDEX

« HOLDING S.L.H » SAS au capital de 720 000 € Siège social : 61 rue du Moutiers - Lieudit « La Fontaine des Tournelles » 77230 SAINT MARD 420 872 269 R.C.S. MEAUX

La SAS « HOLDING S.L.H » sus désignée a été dissoute par déclaration en date du 23.11.2020 souscrite par la SARL « FINANCIERE ML », associé unique, au capital de 2 386 000 €, ayant son siège social à SAINT MARD (77230) - 61 rue du Moutiers - Lieudit « La Fontaine des Tournelles », immatriculée au R.C.S. de MEAUX sous le numéro 833 964 547, représentée par Mr Marc LE-PINE, gérant, demeurant à LAVERUNE (34880) - 10 rue des Glycerines. La dissolution - confusion de la SAS « HOLDING S.L.H » par la SARL « FINANCIERE ML » sera réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers consécutif à la publication de la présente insertion. C'est à l'issue de ce délai qu'interviendra la disparition de la personnalité morale de la société confondue et la Transmission Universelle de son Patrimoine au profit de la Société confondante. Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 03.07.1978, les créanciers de la SAS « HOLDING S.L.H » peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de MEAUX. Pour avis

CADRENZ SARL à associé unique au capital de 3.000 € Siège : 12 RESIDENCE DU DOMAINE DE LA SOURCE 77169 BOISSY LE CHATEL 848368890 RCS de MEAUX Par décision de l'associé unique du 31/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. ANDRE JOEL 12 RESIDENCE DU DOMAINE DE LA SOURCE 77169 BOISSY LE CHATEL, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de MEAUX.

rectificatif à l'annonce parue le 24 novembre 2020, concernant la société

ORKA

Il a lieu de lire : Capital variable : 100 euros Pour avis

AGB TEAM

Capital social : 1000 Euros Siège social : 18 Rue des Campanules 77185 LOGNES 842 891 087 R.C.S. MEAUX

Le 15 octobre 2020, l'age a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 9000 euros par incorporation des autres réserves pour le porter à 10 000 euros. Pour avis.

www.annoncesleparisien.fr

KEOLIS ROISSY AIRPORT

Société en nom collectif au capital de 10 085 580 € Siège social : Lieu-dit la Maladrerie - rue de Paris 77990 LE MESNIL-AMELOT 385 301 288 R.C.S. MEAUX

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 9/11/2020, la société Keolis CIF SAS au capital de 343 696 € sise 34 rue de Guivry 77990 LE MESNIL AMELOT, immatriculée 562 091 132 RCS MEAUX A, en sa qualité d'associé unique de la société KEOLIS ROISSY AIRPORT a décidé la dissolution anticipée à compter de ce jour. Cette opération entraîne, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, la transmission universelle du patrimoine de KEOLIS ROISSY AIRPORT à Keolis CIF sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la seule réserve qu'à l'issue du délai d'opposition prévu par la loi, les créanciers n'aient pas fait opposition à la dissolution ou, en cas d'oppositions, que celles-ci aient été rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Sur le plan fiscal la dissolution sans liquidation est assortie d'un effet fiscal rétroactif au 01/01/2020.

Les créanciers de KEOLIS ROISSY AIRPORT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de MEAUX

ACE

SASU au capital de 1.000€ Siège social : 24 ALLEE DU SEQUOIA 77400 LAGNY SUR MARNE RCS 832 543 284 MEAUX L'AGE du 24/11/2020 statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Mention au RCS de MEAUX.

LA CORNE D'OR

Sarl au capital de 10.000 € Siège: 42 av. de la Résistance 77500 Chelles 751 054 354 RCS MEAUX Décisions des Associés du 05/10/2020. Nomination en qualité de Gérant de Mr Faik GUVEN demeurant 411 La Closerie Mont d'Est 93160 Noisy Le Grand en remplacement de Mr Mehmet TEKIN démissionnaire. Pour avis.

TTI Floor Care France SAS au capital de 50.000 € Siège: 4 Allée du Trait d'Union 77127 Lieusaint 752 306 514 RCS MELUN

Décisions du 24/11/2020: L'associé unique, Vax Limited, société de droit britannique, dont le siège est situé Artillery House, Heritage Way, Droitwich, West Midlands, Royaume-Uni, WR9 8YB, immatriculée à la Companies House sous le n°01341840, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. A l'issue du délai d'opposition, cette décision entraîne la transmission de l'universalité du patrimoine de TTI Floor Care France au profit de Vax Limited. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Melun, dans les trente jours de la présente publication. Pour avis.

BBL PARTENAIRES Société par actions simplifiée Au capital de 200000 euros Siège social : 31-35 Avenue GRAHAM BELL BP 89 BUSSY SAINT GEORGES 77601 MARNA LA VALLEE 788612455 RCS MEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 25 novembre 2020, la société KE-BAILL DOMAINE, Société à responsabilité limitée au capital de 17 000 euros, dont le siège social est 31-35 Avenue GRAHAM BELL BP 89 BUSSY SAINT GEORGES 77601 MARNE LA VALLEE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501825905 RCS MEAUX a, en sa qualité d'associé unique de la société BBL PARTENAIRES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BBL PARTENAIRES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de MEAUX. Pour avis

SCI SOMARO

Société civile immobilière au capital de 466.560 € Siège social: 66, avenue de Valvins AVON (77210) 344 632 757 RCS MELUN

Aux termes d'une décision en date du 23/11/2020, la société AUTOMOBILES PEUGEOT, Société Anonyme au capital social de 172.711.770 € dont le siège social est situé au 2-10 boulevard de l'Europe - POISSY (78300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 552 144 503, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société SCI SOMARO. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de MELUN.

Insertions diverses

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 décembre 2008,

Monsieur Léon André Casimir BOS en son vivant retraits, demeurant à BRIE-COMTE-ROBERT (77170) 17 rue Petit de Beauverger.

Né à FEROLLLES-ATTILLY (77150), le 26 février 1933.

Veuf de Madame Marie Jacqueline PAUL et non remarié. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à MELUN (77000) (FRANCE), le 28 juillet 2020.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie COQUILLAUD-SANGES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Marie-Flore PIGOT, Grégory VERMEULIN et Guillaume MOSTER, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à BRIE-COMTE-ROBERT 77170 (Seine et Marne), 92 Rue du Général Leclerc, le 18 novembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphanie COQUILLAUD-SANGES, notaire à BRIE-COMTE-ROBERT, référence CRPCEN : 77008, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Melun de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LEGALES DANS LE PARISIEN DU LUNDI AU SAMEDI

Le Parisien

Publiez vos marchés publics, vos concessions dans Le Parisien

Habilitations 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

01 87 39 84 40 pub@dematis.com

Le Parisien

Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution

Plus de renseignement : 01 87 39 84 00

TEAM MED/A

